



Comité Régional de Cyclisme de la Guyane

DIMANCHE 08 JUILLET 2018

CHAMPIONNAT DE GUYANE
3^{ème} Catégorie

ARTICLE 1 – Le Comité Régional de Cyclisme sous couvert de la FFC, du dimanche 08 juillet 2018, une course dénommée « **CHAMPIONNAT DE GUYANE 3^{ème} CATEGORIE** »

ARTICLE 2 - Cette épreuve aura lieu sous les règlements appliqués à toute course par équipe sur route. C'est une course ouverte à la « **3^{ème} catégorie** ».

ARTICLE 3 – Les engagements seront accessibles sur cicle-web à compter du jeudi 05 juillet 2018 dès 8h00 et seront définitivement clos le vendredi 06 juillet 2018 à 13h00. Passé ce délai, les coureurs non-inscrits devront s'engager sur place accompagnés de leur directeur sportif.

Le droit d'engagement par coureur est de 7€

ARTICLE 4 – Les itinéraires empruntés seront les suivants :

Départ 8H00 – STATION VITO à Saint-Laurent (après le Rond-Point G. Monnerville)

Trajet : Avenue Gaston Monnerville – Carrefour des Vampires – Avenue Gaston Monnerville – Pont Margot – Carrefour RN1/RD9 Route de Mana – RN1 – Pont Acarouany – Pont Stany – Pont Portal – Pont Saut Sabbat – Entrée Scierie La Mananaise – RN1 - Carrefour RN1/RD8 Route de Mana **DEMI TOUR** – RN1 – Entrée scierie La Mananaise - Pont Saut Sabbat - Pont Portal - Pont Stany - Pont Acarouany - RN1 - Carrefour RN1/RD9 Route de Mana - Pont Margot - Avenue Gaston Monnerville – Carrefour Route des Vampires – Giratoire Gaston Monnerville – Avenue Raynard – Avenue du Colonel Chandon.

Arrivée : 18H00 – Rue du Colonel Chandon (Devant la Mairie) - Distance : 139,00 km

Déviations des véhicules techniques : Avenue Raynard (Car Ancienne Caserne des pompiers) 300 m avant la ligne

ARTICLE 5 - Les émargements débuteront à partir de 7h00 Les coureurs se présenteront accompagnés de leur directeur technique. Tout coureur qui ne sera pas présent au contrôle des signatures au plus tard 15 minutes avant le départ encourt les sanctions prévues au barème des pénalités.

Tout coureur qui ne sera pas présent au contrôle des signatures au moins de 10 minutes avant le départ ne prendra pas le départ.

ARTICLE 6 – Le dossard attribué à chaque coureur sera placé à hauteur de la hanche gauche. Il est formellement interdit de le rogner, le plier ou le maculer. Il sera remis aux arbitres une fois la ligne franchie sous peine de pénalisation.

Tout coureur abandonnant la course doit obligatoirement retirer son dossard et le remettre aux arbitres sous peine de pénalisation.

ARTICLE 7 - **Le port du casque rigide et les gants sont obligatoires.** Les coureurs ont l'obligation de respecter le code de la route et de se conformer aux instructions des arbitres.

ARTICLE 8 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT (Art. 7 de l'Arrêté Préfectoral) : l'organisateur devra obligatoirement assurer le nettoyage du parcours après le passage de la caravane (dé balisage et enlèvement des déchets).
Le jet de tracts, journaux, prospectus, objets ou produits quelconques sur la voie publique est rigoureusement interdit.

La Commission Technique
J-Y. THIVER

La Commission des Courses
S. FRAUMAR

La Commission Statuts et Règlements
F. HERMANN

CHAMPIONNAT 3ème CATEGORIE



ITINERAIRE DETAILLE



SAINT LAURENT - CAR MANA - SAINT LAURENT

Kilométrage			Itinéraire			Horaire Course		Obs.
Distance	Fait	A Réaliser	Routes	Lieux	Moy. Approx			
					39	41		
		138,700	RN1	DEPART : STATION VITO		8:00:00	8:00:00	Signaleurs
6,60	6,60	132,100	RN1	Carrefour Margot RN1/RD9		8:10:09	8:09:40	Signaleurs
22,00	28,60	110,100	RN1	Pont Acarouany		8:44:00	8:41:51	Signaleurs
6,20	34,80	103,900	RN1	Pont Stany		8:53:32	8:50:56	Signaleurs
5,00	39,80	98,900	RN1	5 Kms après le Pont Stany	DR	9:01:14	8:58:15	Signaleurs
5,40	45,20	93,500	RN1	Entrée Pont Saut Sabbat		9:09:32	9:06:09	Signaleurs
23,70	68,90	69,800	RN1	Carrefour RN1/RD8 Route de Mana		9:46:00	9:40:50	Signaleurs
23,80	92,70	46,000	RN1	Entrée Pont Saut Sabbat		10:22:37	10:15:40	Signaleurs
10,40	103,10	35,600	RN1	Pont Stany		10:38:37	10:30:53	Signaleurs
6,20	109,30	29,400	RN1	Pont Acarouany		10:48:09	10:39:57	Signaleurs
10,00	119,30	19,400	RN1	10 Kms après le Pont Acarouany	FR	11:03:32	10:54:35	Signaleurs
12,00	131,30	7,400	RN1	Carrefour Margot RN1/RD9		11:22:00	11:12:09	Signaleurs
6,90	138,20	0,500	RN1	Giratoire Gaston Monnerville		11:32:37	11:22:15	Signaleurs
0,50	138,70	0,000	Av.Colonnel Chandon	ARRIVEE : Face à la Mairie de Saint-Laurent		11:33:23	11:22:59	Signaleurs